

AGM EFSLI 11 sept. 2014

Les représentants des pays suivants étaient excusés :
Hongrie, Roumanie, Norvège et Suisse italienne.

Invités présents pour l'AGM :

- Alba Pietro Gonzales,
- Timothy Rowies, président de l'EUDY
- Denis Hoogeveen, membre executif EUDY
- Debra Russel, présidente de WASLI

MEMBRES

31 Membres collectifs originaires de 26 pays différents
26 associations membres originaires de 17 pays
359 membres individuels originaires de 36 pays

Rapport annuel d'activités :

PROJETS COMMUNS cofinancés par FONDS EUROPEEN

❖ JUSTISIGNES :

Buts :

- améliorer l'accès des sourds en milieu judiciaire

Partenaires :

- EUUTA, Trinity college Dublin, Herriott Wyatt University, Hogschool Zurich, Interressource Iceland.

Rôle de l'EFSLI :

- Développement de cours, formation, séminaires sur le thème de l'interprétation en milieu judiciaire.
- Sensibilisation des sourds, des avocats, juges etc... et professionnels du domaine de la justice.
- Formation des interprètes en langue des signes intervenants dans ce domaine.

❖ INSIGN :

But :

- Rendre les institutions européennes accessibles aux citoyens sourds et malentendants à l'aide d'une plateforme d'interprétation vidéo à distance.

Partenaires :

- EUD, HWU, Signvideo, IVeS et Designit.

Rôle de l'EFSLI :

- Formation des interprètes et développement de standards professionnels pour ce service.

- EFSLI School et formation sur demande :

Ont eu lieu diverses formations et séminaires cette année tels que :

« Interprètes sourds et entendants, une équipe parfaite »

« interpréter avec une 3^{ème} langue »

- Formations en lien avec les universités de Hambourg et Salzbourg.
- Entretien de liens privilégiés entre EFSLI/EUD/EUDY
- Décembre 2013, Bruxelles : présentation officielle de la recherche EFSLI « Learning outcomes » devant le parlement européen. Evènement présenté par Adam Kosa et Werner Kuhn et traduit en langue des signes.

Activités proposées pour 2015 :

- 2014 est une année de mise en route pour le nouveau comité
 - 3-5 juillet 2015 : séminaire en coopération avec l'association portugaise des interprètes en langue des signes sur le thème de l'interprétation en milieu scolaire et formation.
- Encore en recherche pour les séminaires d'automne et hiver 2015.
- Augmenter le nombre de membres actifs au sein de l'EFSLI.
 - Trouver des financements pour les divers projets.

Fonds de recherche (eRF) :

Le fonds de recherche sera désormais aussi accessible pour les étudiants et les chercheurs . Les montants totaux alloués ne dépassent pas le fonds disponible et seront annoncés par le comité de l'eRF.
Le budget est régulièrement de 4500 €
Recherche de fonds prévue en 2014-2015.

Séminaire des sourds interprètes :

Rapport de C.Peters, R.Adam et C.Rathmann. Désir d'avoir plus de participants aux séminaires et de pouvoir organiser plus de séminaires pour les sourds interprètes. Encourager les associations nationales à intégrer les sourds interprètes. Réflexions sur le travail concret des sourds interprètes en milieu hospitalier, classe, université.. Echanges lors du dernier séminaire et recommandations faites à l'EFSLI.
Conditions de travail des sourds interprètes et paiement ?

Signature d'un accord de partenariat entre l'EFSLI et WASLI :

Créer des liens plus forts entre les 2 entités et partage d'infos entre les pays de l'UE et hors UE.

Signature d'un accord de partenariat entre l'EFSLI et EUDY

Rapport de l'étude : « Avec quels intervenants collaborent les associations nationales ? »

- Travail auprès du gouvernement et des politiciens, lobbying (Pologne, Suède, GB, Roumanie).
- Associations de Sourds et sourds aveugles : collaboration pour lobbying, accord de collaboration et partenariat, développer la connaissance du rôle des ILS et augmentation de la connaissance du droit des sourds et de leur visibilité(Estonie, Serbie, Allemagne, GB).
- Collaboration avec organisations d'interprètes en langues vocales (Hongrie et Pologne).
- Collaboration avec médias (Suède).
- Activités internationales/événements tels que workshop en partenariat avec autre association nationale ou européenne. Visites d'autres modèles en Europe (Serbie)

Présentation d'une motion pour la reconnaissance des sourds interprètes par les associations nationales d'interprètes en langue des signes.

- Egalité de traitement
- Pas de discrimination
- Egalité de reconnaissance des diplômes et formations

Echanges entre les délégués des associations nationales d'interprètes en langues des signes et accord de principe mais impossibilité de voter lors de l'AGM car les représentants souhaitent d'abord rapporter cette motion auprès de leurs associations respectives. De plus, les associations n'ont pas de pouvoir décisionnel sur les décisions de cursus nationaux. Besoin également de mesurer ce que cela implique pour les associations et leurs statuts.

Sera voté en septembre 2015 lors de la prochaine AGM.

Prochain thème en 2015 : « To say or not to say, challenges of interpreting from sign language to a spoken language. »

EFSLI CONFERENCES 12&13 sept 2014 : « Mind tricks »

L'ensemble des conférences était très théorique et orienté sur les recherches plus ou moins récentes sur les opérations qu'effectue le cerveau dans l'interprétation.

Une déception générale fut liée au fait qu'aucun workshop n'était prévu et que les aspects pratiques, liés à notre profession manquaient grandement.

Voici donc quelques éléments relevés durant ces deux journées.

C.Stone & D.Vinson (GB)

-Lorsque l'on sait la langue des signes, il y a une meilleure coordination d'œil à main et la vitesse d'exécution est meilleure.

- L'apprentissage d'une 2^{ème} langue adulte ou de la langue des signes, même après 12 ans, améliore les compétences motrices, la capacité de passage d'un code (langue) à l'autre, et améliore l'appréhension des « processus » (= les choix que l'interprète fait sans cesse en traduisant).

S.Pointurier-Pournin (FR)

-interprétation est un mélange entre 2 systèmes :

système 1= pensée rapide, opérations automatiques et système 2= pensée lente, opérations non-automatiques.

Avec l'entraînement, les opérations peuvent passer du système 2 au système 1.

K.Bontempo(AU), T.Haug (CH), L.Leeson(IE), J.Napier (GB), B.Nicodemus (US, B.Van den Boegaerde(NL), M.Vermeerbergen (BEL)

-Etude menée auprès de 14 sourds de 7 pays différents (Autriche, GB, Suisse, Belgique, Pays-Bas, USA, Irlande) et âgés de 30 à 64 ans.

-Les questions posées étaient les suivantes :

1- Quels sont les critères de sélection des ILS ?

Attitude, confiance, connaissance de la terminologie, bonne aptitude de la LS vers l'oral. Capacité de l'interprète de combler et d'avoir un impact sur l'interlocuteur entendant.

2-Comment jugent-ils les compétences d'un interprète ?

Langage corporel, lecture labiale, comparaison de la LS aux textes oraux et comparaison des interprètes entre eux. Capacité à poser des questions.

3-Quels sont les stratégies de travail avec un interprète ?

Capacité d'adaptation de la personne sourde envers l'interprète. Collaboration avec l'interprète en ayant la possibilité de donner un feedback à l'interprète et préparation du vocabulaire ensemble.

Les sourds interrogés pensent que l'interprète doit accepter leur feedback et conseils constructifs car c'est l'opportunité d'un vrai apprentissage.

R .Mapson (GB)

-Interprétation et politesse/savoir-vivre : l'interprète fait en quelque sorte de la médiation culturelle et s'adapte aux normes qui diffèrent selon la langue.

La métaphore comme métalangage : la façon d' »emballer » et de présenter le contenu diffère selon la culture.

L'interprétation est faite de politesse/savoir-vivre, de choix d'adapter « l'emballage » du contenu, d'adaptation de la mise en forme adaptée à la culture à laquelle s'adresse le discours.

L'interprète passe sans cesse d'un code culturel à l'autre.